



# Rapport annuel 2023



# Rapport annuel 2023

## La présidente

### **Rapport du comité de direction du Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (CEPC) pour l'année 2023**

Dans le contexte d'un environnement instable et en profonde mutation, les défis et les enjeux du CEPC sont nombreux. La complexité des problématiques des enfants et des adolescents, la gestion de situations de crise particulièrement exigeante pour les équipes de direction et de terrain, les besoins en ressources humaines dans un contexte de mutation des moyens de gestion sont autant de thématiques qui ont été au cœur des réflexions et des actions de la direction et du comité durant l'année 2023. Le CEPC, son comité, sa direction et les équipes éducatives s'engagent avec détermination pour permettre à l'institution de se doter de moyens adaptés à l'évolution de sa mission, de continuer de jouer son rôle de relais éducatifs, dans l'objectif prioritaire de renforcer la solidité intérieure des enfants et des adolescents afin de faire émerger les ressources qui les conduiront à l'autonomie.

#### **Le comité de direction**

Se réunissant une fois par mois, l'activité du comité s'est renforcée de manière importante. La réorganisation de ses missions, la répartition des rôles des membres par domaines de compétence et la définition d'objectifs stratégiques et opérationnels ont permis de tracer des lignes et des échéances claires et concertées.

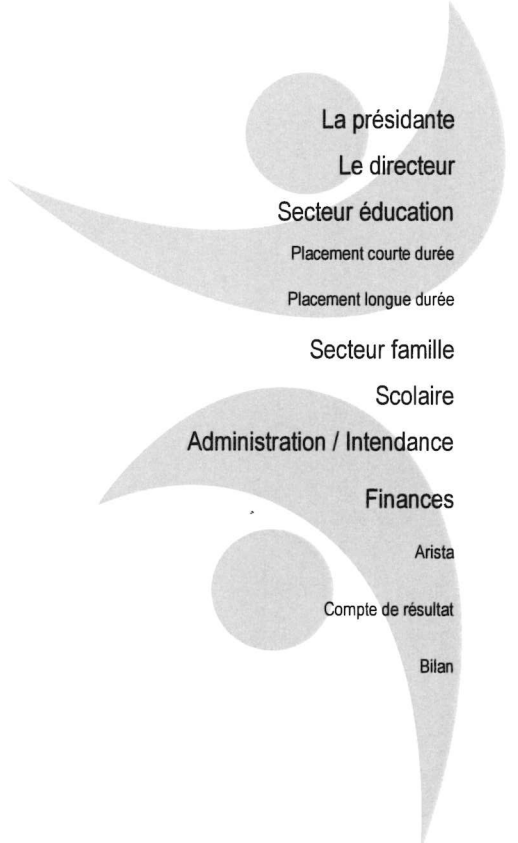
La complexité de la conduite d'une institution de cette nature réside toute à la fois dans la qualité de l'accompagnement des enfants et des adolescents et dans la qualité de la conduite des équipes. Cette double dimension et nécessaire convergence des actions exigent la définition d'une vision partagée par les membres du comité et par les équipes de direction. Conscient de son rôle facilitateur, le comité s'est ainsi engagé de manière individuelle et collective pour permettre à la direction de l'institution d'ouvrir et mener de nombreux projets dans une perspective d'adaptation constante des moyens de gestion aux besoins des enfants et adolescents mais également des équipes.

#### **Mission et prestations**

En 2023, une réflexion a été menée afin de renforcer la direction de l'établissement et mieux répartir les responsabilités par fonction. Cette nouvelle organisation devra permettre de mener les projets et le développement des moyens de gestion, notamment financiers, de manière plus efficiente.

Le taux d'occupation du CEPC a été en moyenne de 96%. Si l'effectif n'est aujourd'hui pas une source d'inquiétude, le comité et la direction a choisi de mettre en évidence dans ce rapport d'activité quatre enjeux majeurs, qui font d'ores et déjà l'objet de réflexion, de développements et/ou de projets :

## **Table des matières**



La présidente	3
Le directeur	5
Secteur éducation	
Placement courte durée	8
Placement longue durée	11
Secteur famille	13
Scolaire	15
Administration / Intendance	19
Finances	21
Arista	21
Compte de résultat	22
Bilan	23

### **L'évolution de la complexité des problématiques :**

Les problématiques des enfants et des adolescents se complexifient. Elles peuvent se manifester par des passages à l'acte auto ou hétéro agressifs, par des familles en situation de grande vulnérabilité et par des difficultés d'apprentissage qui compliquent la mise en œuvre de projet individuel. La mobilisation des équipes et l'impact sur la dynamique institutionnelle est importante et beaucoup d'énergie doit ainsi être déployée pour permettre un retour à la stabilité, sans pour autant que les alternatives ne puissent être réellement mis en œuvre pour certains enfants, si ce n'est de mettre fin au placement. Ce constat ne satisfait pas le comité et la direction du CEPC, bien que la stabilité de l'institution reste une priorité pour permettre aux autres enfants et adolescents de vivre leurs placements en sécurité psychologique et physique.

### **Le réseau de prise en charge cantonal :**

Ces situations ont mis en évidence une difficulté croissante dans la mobilisation des autres acteurs spécialisés, qui jouent un rôle de relais déterminant la résolution de crise aiguë. Le manque de structures et de places dans la partie francophone, notamment dans les soins spécialisés, ne permettent pas de répondre de manière régulière et adaptée aux besoins des enfants et des adolescents concernant. De fait, le rôle d'appui temporaire aux institutions, leur permettant de s'inscrire dans des projets à plus long terme ne peut plus être rempli.

Les ressources humaines :

Le modèle de financement est un mécanisme quantitatif, en particulier dans le domaine éducatif. Ce mécanisme ne prévoit pas d'ajustement du financement en lien avec l'évolution de l'intensité de la charge de travail exigée par l'évolution des besoins de prise en charge.

En lien direct avec les problématiques évoquées plus haut, le comité et la direction s'interroge également sur l'attractivité des fonctions proposées par l'institution. Il observe une difficulté de recrutement de profils adaptés aux complexités et aux exigences de la mission en raison d'une part, d'une pénurie des compétences et d'autre part, d'un désintérêt pour les fonctions évoluant en institution. Il constate également une difficulté de fidélisation en lien avec la dureté de la mission institutionnelle et une usure psychologique plus importante comme étant les motifs principaux de départs et de nouvelles orientations de carrière. En outre, les formations HES ne semblent plus préparer suffisamment à l'exigence de solidité des compétences personnelles et professionnelles. Cette question des compétences est un véritable défi pour les institutions en générale : un manque de ressources et des compétences inadaptées sont un risque majeur de déséquilibre et de crise institutionnelle ainsi que bien sûr, de diminution de la qualité de l'accompagnement.

### **Les infrastructures :**

Les infrastructures ont régulièrement été entretenues afin d'offrir un cadre de vie adéquat et respectueux. Néanmoins, les bâtiments vieillissent ainsi que les concepts d'organisation qu'ils offrent. De plus, les standards et la culture institutionnelle changent, de même que les modèles conceptuels de prises en charge sans que les infrastructures ne permettent de procéder aux adaptations de ces nouvelles orientations. Des améliorations seront prochainement apportées afin de répondre à court terme aux exigences cantonales. Parallèlement, le comité et la direction de l'institution initieront une réflexion de fond dans l'objectif de repenser un projet d'infrastructures.

### **Conclusion et remerciements**

Le Comité et la direction du CEPC remercie les membres du comité de l'AOUP pour la qualité du partenariat dans un contexte de changement au sein même de l'AOUP. La qualité de la collaboration entre les comités des institutions membres est à relever et promet de beaux projets d'avenir. Nous remercions vivement la direction du CEPC et toutes les équipes pour leur engagement dans la déclinaison des objectifs du comité. Les changements sont exigeants mais ils nous paraissent à la hauteur des défis que se doivent de relever les institutions pour répondre aux besoins de cohésion de la communauté ainsi qu'aux besoins des adolescents et des enfants en difficultés.

Valérie Gianoli, présidente

### **Le directeur**

Le rapport annuel permet de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur et de poser un regard distancié sur l'année écoulée mais aussi de revenir sur les temps forts qui ont marqué cette période.

Nous l'évoquons dans le rapport précédent, l'introduction en 2022 de la Loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux mineurs (LPEP) n'est pas sans incidence notamment au niveau de la gouvernance. Jusqu'à lors basé sur un subventionnement global annualisé, le financement est désormais mensualisé et par place occupée. S'il est toujours trop tôt pour en prendre toute la mesure, ce modèle fait porter une pression certaine sur le taux d'occupation notamment sur les structures de petites tailles et celles dont la mission est l'accueil d'urgence. Elle comporte également une dimension paradoxale pour les établissements tel le CEPC dans la mesure où l'objectif de tout placement, à savoir favoriser le retour rapide de l'enfant dans sa famille vient défier celui de la stabilité financière.

### **Les activités :**

La classe blanche consacrée à des activités extra-scolaires a permis aux jeunes de s'exercer à des activités multiples et variées telles l'escalade, la poterie mais également de profiter du formidable terrain de jeux qu'est le Grand Chasseral.

La fête annuelle qui signe la fin de l'année scolaire a été reconduite dans une formule de Kermesse. Moment festif, de convivialité et de partage elle s'est déroulée à la satisfaction de toutes et tous malgré une météo pour le moins maussade.

Quelques semaines plus tard, le camp d'été s'est déroulé à Martigny pour un groupe et au Cap d'Agde pour un autre. Au-delà des activités récréatives et de découvertes, ces instants extra-muros permettent aussi de révéler les compétences et capacités d'adaptation des enfants parfois voilées par les murs institutionnels, enclins à les renvoyer à leur condition.

Nous évoquerons encore la Rentrée ensemble qui consiste en une marche réunissant enfants et adultes se terminant par des jeux au bord du lac et la traditionnelle fête de Noël qui est entre autres l'occasion pour les jeunes et moins jeunes d'exercer leur talent dans l'art de la décoration. Et que dire du repas de gala mijoté par l'équipe de cuisine... !

### Les jeunes :

Sur un effectif de 35, 6 jeunes – 2 filles et 4 garçons – ont quitté le CEPC pour ce qui concerne les placements dit de longue durée ce qui représente un taux de rotation annuel de 17%. 4 sont partis au terme de leur scolarité obligatoire et sont rentrés chez eux pour entamer une formation professionnelle. 2 garçons sont retournés dans leur famille pour y poursuivre leur scolarité.

S'agissant du Groupe d'accueil d'urgence et d'observation (GAUO) doté d'une capacité de 6 places, 20 jeunes ont été accompagnés durant l'année 2023 ce qui équivaut à un taux de rotation de plus de 330%. 12 d'entre eux ont regagné le domicile familial ce qui démontre la qualité du travail fourni et l'importance de cette prestation. 2 filles et 3 garçons sont passés du GAUO à un placement dit de longue durée au CEPC, 1 fille a rejoint un autre établissement et 1 autre a été accueillie dans une structure dans son canton d'origine.

### Quelques tendances :

Depuis quelques années, nous observons un changement dans le profil des jeunes que nous accompagnons. Une large majorité présente un parcours traumatique avec des problématiques multiples dont des fragilités psychiques significatives. Au niveau symptomatologique, ce se traduit fréquemment par des comportements auto et hétéro agressifs importants qui mettent à l'épreuve les équipes. Ces transformations demandent une évolution des structures qui doivent penser l'intervention de manière pluridisciplinaire. A cet effet, le CEPC a engagé une collaboration avec une pédopsychiatre qui intervient sur site à raison d'un jour par semaine. Nous saisissons ici l'occasion de la remercier pour sa disponibilité et surtout la qualité de sa coopération.

### Le personnel :

La tendance de ses dernières années se confirme avec un taux de rotation relativement important qui s'élève à hauteur de 13% malgré les efforts déployés pour maintenir une stabilité favorable au développement de l'enfant. 8 personnes ont quitté le CEPC dans le secteur éducatif et 2 personnes dans le secteur interendance.

Le CEPC n'est pas le seul à connaître pareil phénomène qui touche l'ensemble des structures stationnaires similaires. Plusieurs éléments explicatifs peuvent être avancés. Parmi eux, on citera l'importance grandissante accordée à la vie privée. Les emplois comprenant du travail de soirée et de week-end sont ainsi désavantagés. Un autre facteur tient de l'exigence du métier. Nous l'évoquons peu avant, l'accompagnement au sens large de jeunes qui se trouvent dans une situation de difficultés socio-familiales majeures est très prenant tant sur le plan cognitif que sur le plan affectif.

Nous mentionnerons enfin une composante plus régionale, celle des salaires. En regard des cantons limitrophes, la rémunération des éducateurs sociaux dans le canton de Berne est largement inférieur. Situé à la frontière de Neuchâtel et du Jura, il est ainsi courant de voir des collègues

rejoindre ces cantons après quelques années de service.

Parallèlement à sa mission première, le CEPC se veut une entreprise formatrice. 2 personnes en formation HES d'éducateur social<sup>1</sup> ont réalisé leur stage pratique et 2 personnes effectuent leur apprentissage, l'un en qualité de cuisinier et l'autre en qualité d'employé de commerce.

Dans le cadre de son habilitation par le Service civil, 2 personnes sont venues étoffer le secteur scolaire dans une fonction d'aide-pédagogique et 1 autre le secteur conciergerie.

Ce métier est certes passionnant mais au combien exigeant. Entre doute et certitude, force de conviction et perplexité, nous savons tout l'investissement, l'abnégation qu'il requiert. Nous ne terminerons donc pas ce rapport sans témoigner notre plus vive reconnaissance à l'ensemble du personnel, toutes fonctions confondues pour leur engagement et la qualité des prestations fournies. Merci à vous.

Vincent Delémont





### Un jour, le téléphone du GAUO a sonné...

Au bout du fil, une assistante sociale qui te connaissait encore peu, mais en avait entendu suffisamment pour s'inquiéter de la situation de ta famille et des difficultés que tu traversais. Il semblait nécessaire de provoquer une coupure, de te mettre à l'abri, au moins pour quelques semaines, le temps d'y voir plus clair.

Une des six chambres était disponible. Alors, nous avons fixé une date pour un premier entretien.

D'autres enfants n'ont même pas eu le temps de se préparer un peu ; ils sont arrivés au GAUO directement depuis l'école. Partis de la maison ce matin-là, comme tous les autres jours, avec juste les affaires pour la journée. Un assistant social - ou parfois des agents de police - était arrivé à l'école et leur avait expliqué qu'ils ne rentreraient pas à la maison. Certains étaient soulagés, d'autres n'ont pas bien compris.

Pour toi, nous avons pu t'expliquer notre travail, te montrer le groupe et ta future chambre, et en apprendre un peu plus sur toi et ta famille, qui était aussi présente. Je ne pense pas que nous t'ayons pleinement rassurée, mais de toute manière tu n'avais pas trop le choix ; tu pouvais juste espérer et croire que la situation compliquée que vous viviez en famille pourrait peut-être enfin s'améliorer.

Tu as eu deux jours pour préparer tes affaires, et informer tes amis, avant de venir t'installer au GAUO.

À ton arrivée, deux éducatrices t'ont accueillie et il t'a bientôt fallu dire au revoir à tes parents et à ton frère. Tu es allée t'installer dans ta chambre, tu as posé quelques questions aux éducatrices, puis est arrivée l'heure du souper.

Tout était nouveau, et toi, tu étais « la nouvelle » pour les cinq enfants déjà présents. C'est autour de la table de la cuisine que tu as rencontré la plupart d'entre eux. Au début, personne ne savait trop quoi dire... Heureusement, il y avait une autre fille de ton âge. Peu à peu, les langues se sont déliées, la timidité a fait place à quelques paroles et sourires ; puis même à l'amitié. Quoique, des fois, certains t'ont bien pris la tête durant ton séjour...

La première nuit, tu n'as probablement pas très bien dormi, avec toutes ces émotions, ce mélange de soulagement et de tristesse, tant d'inconnues et de questions qui se bouscuaient dans ta tête. Les éducatrices, qui avaient su te rassurer un peu, sont parties avant que tu n'aies trouvé le sommeil, cédant leur place à l'une des veilleuses dont le sourire et l'attention t'ont apaisée.

Après ton premier petit déjeuner, tu as rejoint ta nouvelle école, fait connaissance avec tes enseignants et camarades de classe pour les prochaines semaines. C'était différent de ton collège,

mais c'était rassurant de se trouver dans une petite classe, avec des enseignants qui comprenaient bien ce qui t'arrivait.

Au fil des premiers jours, tu as fait plus ample connaissance avec les jeunes du GAUO et des autres groupes du CEPC, avec les éducateurs et la psychologue, les dames de l'intendance et le concierge, sans oublier les cuisiniers, l'équipe de l'administration et les responsables du CEPC. J'espère que tous t'auront été sympathiques et que tu t'es sentie bien entourée.

Rapidement, tu as créé un lien de confiance avec tes deux éducatrices référentes et avec la psychologue. Elles ont rencontré tes parents régulièrement, souvent en ta présence. Ce n'étaient pas toujours des moments agréables, car il a fallu parler de ce qui se passait difficilement dans votre relation, mais vous avez aussi su mettre en évidence toute l'affection qui vous rattache, les points forts de votre famille. Tu avais aussi régulièrement l'occasion de parler de toi, de tes émotions et de tes difficultés lors d'entretiens individuels.

Dans ton cas, il a fallu quelques semaines avant de pouvoir envisager de retourner chez toi pour le week-end. La tension était encore vive avec tes parents et la curatrice n'était pas suffisamment rassurée.

Durant cette période, tu t'es parfois ennuyée au GAUO, mais tu as aussi découvert de nouvelles activités et fait des sorties durant le week-end avec les éducateurs. Avec tes nouveaux camarades, tu allais jouer dehors ou à la halle. Tu as aussi fait quelques sorties seule pour retrouver tes amies du collège autrement que sur les réseaux.

Parfois, il m'a fallu te rappeler certaines règles de vie et parfois tu nous en voulais de ne pas pouvoir faire ce que tu voulais. Je me souviens de cette soirée où, ballottée par toutes ces questions sans réponse pour ton futur, tu as été débordée par la colère et tu as retourné ta chambre avant d'éclater en larmes. Mais finalement, tu as toujours trouvé les ressources pour mettre des mots sur ce que tu vivais et nous offrir ta confiance, et même ton sourire, ton humour et ton petit grain de folie qui nous a souvent fait rire.

Peu à peu, tes efforts et ceux de tes parents vous ont permis de reconstruire un lien plus stable et de faire de nouveaux projets communs.

La première fois que tu allais rentrer pour une nuit chez tes parents, tu te réjouissais mais tu avais aussi la boule au ventre. C'est normal... Eux aussi se demandaient comment cela se passerait entre vous, et comment ils allaient être « jugés » par les professionnels. Ce n'est pas simple de devoir parler de ce qui se passe dans sa famille à des éducateurs et encore moins de rendre des comptes à une curatrice qui fera un rapport à l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA).

Tu n'es pas revenue totalement convaincue de ce premier retour à domicile, mais ni toi, ni tes parents n'avez jeté l'éponge. La déception est le signe que l'on sait qu'il est possible que cela se passe mieux. Au fil des entretiens de famille, des nouvelles expériences, beaucoup de choses ont évolué.

Lors du bilan intermédiaire, après sept semaines, vous vous êtes retrouvés autour de la même table avec la curatrice. Vous étiez un peu tendus, mais après avoir fait le point sur la situation, la perspective d'un retour à domicile a été évoquée par tes référentes. Ce n'était pas une surprise car vous en aviez parlé plusieurs fois. Tu as aussi reçu des encouragements de ta curatrice sur ton évolution.

Les objectifs de placement ont été reformulés afin d'atteindre cet objectif pour la fin de la période d'évaluation de trois mois. Mais il était clair que si besoin, nous pourrions prolonger le placement de quelques semaines pour être sûrs que votre situation familiale soit suffisamment consolidée.

Cette perspective de retrouver ta famille, ta maison, ta chambre, ton collègue et tes amis t'a aidée à prendre confiance. Il faut dire que durant ton séjour, l'autre jeune fille de ton âge avait appris qu'un retour complet à domicile ne serait pas possible. Les difficultés personnelles de sa maman qui l'élevait seule étaient trop importantes. Arrivée au bout des trois mois de séjour au GAUO, une place à long terme lui avait été trouvée dans une autre institution plus près de chez elle. Un des petits avait aussi rejoint un autre groupe du CEPC.

Avec des hauts et quelques bas, ta famille a continué à trouver des solutions à vos difficultés. Bien sûr, elle n'est pas devenue parfaite, mais c'était maintenant bien mieux de passer du temps à la maison qu'au GAUO. Le nombre de nuits passées chaque semaine à domicile s'est étendu progressivement, et tu as aussi passé une grande partie des vacances de Pâques à la maison.

Lors du bilan final de la phase d'évaluation, la curatrice t'a annoncé que le placement allait se terminer. Pour s'assurer que le retour se passe au mieux et que vous puissiez continuer de surmonter les difficultés ensemble, un soutien éducatif ambulatoire a été instauré. Tes parents ont décidé de poursuivre leur thérapie de couple et se sont assurés que tu puisses toi aussi rencontrer régulièrement un psychologue.

Ta dernière soirée avec nous est enfin arrivée, tes bagages sont presque prêts. Tu as choisi le souper pour fêter ton départ. Peut-être que certaines des amitiés que tu as nouées ici se poursuivront.

Tu vas nous manquer, c'est sûr. Mais surtout, nous te souhaitons bon vent pour la suite et espérons avoir de bonnes nouvelles de temps à autre de ta part. N'hésite pas à nous appeler si tu en as besoin.

Merci pour tout ce que tu nous as appris.

*Depuis l'ouverture du GAUO, le 1er juin 2021, plus de 50 enfants et jeunes y ont été accueillis. Chacune des situations a été différente. Cette lettre fictive illustre le processus vécu par une majorité de ces jeunes. Certaines situations ont été plus brèves, d'autres plus longues ; quelques-unes ont été marquées par des tensions importantes. Mais aucun de ces enfants et de ces jeunes ne nous a laissés comme ils nous ont trouvés : ils nous ont tous enrichis d'une manière ou d'une autre.*

Alain Gerber, Responsable de secteur

## Secteur éducation - placement longue durée

La confiance des enfants placés envers l'institution.

Lorsqu'un jeune est amené à vivre un moment de sa vie en institution, il est nécessaire de créer un environnement le plus sûr et stable possible afin qu'il se sente en confiance. C'est un défi au quotidien. Les jeunes que nous accueillons au Cepec vivent des problèmes d'ordre socio-familiaux, ils ont pour la plupart vécu des traumatismes, voire des multi traumatismes. Ils sont désécurisés, déstabilisés, en manque de confiance. L'évolution de leur situation est possible lorsque la confiance est installée entre eux et les professionnels qui les entourent. Cela n'est jamais gagné d'avance ! Le travail systémique nous amène à considérer les familles des enfants comme partenaire à part entière. Si les parents ne se sentent pas en confiance avec l'institution et ses professionnels, il sera difficile d'avancer pour l'enfant. La loyauté fait parfois force ! Ainsi, si les parents ne participent pas au projet de placement, il sera difficile pour le jeune de croire aux possibles ! Je ciblerai pour autant principalement la confiance de l'enfant envers l'institution sans oublier que la confiance est également un travail de partenariat avec les familles.

La confiance qu'un enfant peut accorder au Cepec est un élément central dans son développement, tant sur le plan éducatif qu'émotionnel. Cette confiance se construit progressivement et repose sur plusieurs piliers ; la sécurité, la bienveillance et la cohérence des actions des adultes qui l'entourent.

Tout d'abord, la **sécurité** est primordiale. Un enfant doit se sentir physiquement et émotionnellement en sécurité pour pouvoir s'épanouir dans un environnement éducatif. Cela passe par un cadre structuré, des règles claires, et un accompagnement adapté à ses besoins. La stabilité des lieux, des professionnels et des routines joue un rôle crucial. Lorsque l'enfant sait à quoi s'attendre, cela réduit l'anxiété et lui permet de se concentrer sur ses apprentissages.

Ensuite, la **bienveillance** des adultes est un autre fondement de la confiance. Les professionnels qui font preuve d'empathie, qui écoutent activement et qui reconnaissent les émotions de l'enfant créent un environnement où celui-ci se sent respecté et valorisé. Lorsqu'un enfant sent que ses besoins émotionnels sont pris en compte, il développe une forme de sécurité affective qui lui permet de s'engager pleinement dans les apprentissages. Il n'hésite pas à poser des questions, à prendre des risques ou à exprimer ses doutes, sachant qu'il ne sera pas jugé, mais accompagné.

Enfin, la **cohérence** des actions éducatives joue un rôle déterminant dans le maintien de cette confiance. Si les promesses ou les attentes des adultes ne sont pas suivies d'actes ou si les règles changent de façon arbitraire, cela peut créer un sentiment d'injustice ou d'instabilité chez l'enfant. La cohérence, c'est aussi une communication transparente entre les différents acteurs professionnels et l'enfant. En ayant des repères clairs, l'enfant sait sur quelles bases il peut évoluer.

En somme, la confiance qu'un enfant accorde au Cepec est à la fois fragile et puissante. Fragile, car elle peut se rompre rapidement face à l'injustice ou au manque de sécurité ; puissante, car

lorsqu'elle est bien établie, elle devient le socle d'un épanouissement durable. Elle permet à l'enfant de se sentir soutenu dans son développement intellectuel, social et émotionnel, et d'avancer avec assurance dans son parcours éducatif, dans ses apprentissages.

Je m'attarde quelque peu sur un des trois piliers que je considère fondamental, il est central dans toutes institutions c'est celui de la **cohérence des actions éducatives**. La cohérence des actions éducatives est un aspect essentiel pour instaurer un climat de confiance. Elle repose sur l'harmonie entre les paroles et les actes des adultes, la continuité des règles ainsi qu'une approche éducative stable et claire.

#### **L'harmonie ente les paroles et les actes**

Les enfants sont particulièrement sensibles à la manière dont les adultes tiennent parole. Lorsque les professionnels annoncent des réges, des attentes ou des promesses, il est crucial que leurs actions suivent ces paroles. Par exemple, si un éducateur promet une récompense pour un comportement spécifique ou annonce une sanction en cas de manquement aux règles, l'enfant doit voir ces actions se concrétiser. Sinon, cela génère de la confusion et un sentiment d'injustice.

Cette concordance entre les intentions annoncées et les comportements effectifs permet à l'enfant de développer un sentiment de prévisibilité. Il sait que ses actions auront des conséquences, ce qui renforce sa sécurité émotionnelle. Si, au contraire, il perçoit une incohérence des règles appliquées de manière arbitraire ou des promesses non tenues, cela peut provoquer de la méfiance et perturber sa capacité à s'engager pleinement dans ses apprentissages.

#### **La continuité des règles et des attentes.**

Dans un cadre éducatif cohérent, les règles et attentes sont stables et bien définies. Cela ne signifie pas qu'elles sont rigides ou immuables, mais qu'elles évoluent en fonction de la progression de l'enfant, tout en restant compréhensibles et justes. Si les règles changent fréquemment ou sont appliquées de manière inconstante, l'enfant peut avoir du mal à savoir ce qui est attendu de lui. Cela peut créer de l'incertitude, de l'anxiété, freinant ainsi son apprentissage et son développement personnel.

La continuité des attentes implique également une approche uniforme au sein des équipes éducatives. Si un professionnel applique des règles d'une certaine manière et un autre adopte une approche complètement différente pour des situations similaires, l'enfant peut être confus. La cohérence à travers les différentes figures d'autorité est donc primordiale pour instaurer un environnement stable et compréhensible.

#### **L'approche éducative stable et claire**

Sur le plan éducatif, la cohérence se traduit par une continuité dans les méthodes d'enseignement, les outils utilisés, et les objectifs fixés pour l'enfant. Si les stratégies éducatives changent trop souvent ou si les objectifs deviennent flous, l'enfant peut se sentir perdu. Il est important que l'enfant puisse comprendre les étapes de son apprentissage, qu'il voit le lien entre ce qu'il apprend aujourd'hui et ce qu'il a appris hier. Cette continuité dans l'apprentissage lui permet de progresser en confiance, tout en développant des compétences à long terme.

Pour terminer, je remercie toutes les équipes éducatives du Cepec pour l'investissement fourni et l'accompagnement de qualité offert aux enfants que nous accueillons.

Vincent Augusto, responsable du secteur



## **Secteur famille**

### **Le placement : pour le meilleur et pour le pire**

Naître, c'est avoir des parents pour la vie. Qu'ils soient présents, absents, fonctionnels ou dysfonctionnels, la situation personnelle et le bien-être des parents influencent grandement l'avenir de leur enfant.

Lorsque les efforts pour pallier à une histoire familiale complexe échouent, le placement devient une solution nécessaire. Cela se produit lorsque maintenir l'enfant au domicile n'est plus possible, soit parce que la famille a besoin de soutien supplémentaire, soit parce que l'environnement domestique n'offre plus la sécurité suffisante à l'enfant. Envisager le placement exige une reconnaissance de cette démarche comme un véritable partenariat entre les professionnel.le.s et les parents. Des résistances et une méfiance peuvent survenir de part et d'autre. Le placement peut réactiver chez l'enfant des sentiments d'abandon et de rejet, tandis que les parents peuvent y voir un échec ou une incapacité à remplir leur rôle.

Au sein du CEPC, ce partenariat commence par la diversité des compétences professionnelles, une approche multidisciplinaire qui permet une complémentarité et une dynamique circulaire des savoir-faires. Comme toute institution humaine, nous sommes soumis à des défis, d'autant plus quand il s'agit d'accompagner des enfants et des familles à la fois complexes et touchants. Au quotidien, il nous faut trouver un équilibre entre les attentes sociétales normatives et un accompagnement individualisé. Qu'il s'agisse de la collaboration entre professionnel.le.s du même domaine ou issus d'autres disciplines, ou encore avec les autorités, notre travail consiste à créer et maintenir des liens, tout en menant des interventions exigeantes et parfois confrontantes pour le bien-être des familles.

Après quelques mois dans mes fonctions de psychologue et responsable du secteur familles, il m'a semblé essentiel de rappeler les fondements, l'importance et la qualité du travail effectué au sein du CEPC. Les nombreux échanges quotidiens entre les équipes thérapeutiques et éducatives sont au cœur de notre mission, et notre objectif est de maintenir un fonctionnement qui réponde au mieux aux besoins des familles, en valorisant la complémentarité des rôles de chacun.e. Bien que les approches puissent différer, l'action éducative et l'intervention thérapeutique se rejoignent dans un processus visant à offrir aux familles des méthodes et outils adaptés à leurs besoins.

**L'action éducative** vise à offrir des solutions concrètes pour le quotidien, en renforçant les compétences parentales et, surtout, en redonnant aux parents un sentiment de compétence suffisant. Cela contribue à renforcer leur confiance en eux et envers les professionnel.le.s qui les accompagnent. Les familles attendent également des outils pratiques pour les tâches éducatives et recherchent souvent des repères normatifs. Ce soutien à la parentalité demande une approche humble de la part des professionnel.le.s, qui voient les parents comme des partenaires et des experts de leur propre situation.

**L'action psychologique** consiste à construire une alliance thérapeutique, afin de restaurer un sentiment de sécurité intérieure, d'améliorer la santé mentale, de résoudre les conflits et d'améliorer durablement les relations familiales. Tant pour les parents que l'enfant, ce sentiment de sécurité prend racine dans les premières relations d'attachement de l'enfant avec les personnes qui ont pris soin de lui et ont répondu à ses besoins. La figure d'attachement devient une base de sécurité, et le type d'attachement développé détermine la manière dont l'enfant et, plus tard, explorera le monde et gagnera en autonomie (Goldbeter-Merinfeld, 2005). En grandissant, l'enfant joue un rôle de plus en plus actif dans ses relations, grâce à ses capacités communicationnelles, cognitives et motrices (Dugravier et Barbey-Mintz, 2015). Il est donc capable de mieux exprimer ses besoins, ce qui facilite l'orientation des réponses. Selon le mode d'attachement, l'expression des besoins peut être plus ou moins problématique et passer par des débordements émotionnels, de la violence ou des crises.

Que ce soit sur le plan thérapeutique ou éducatif, notre travail consiste à apporter soin et sécurité, et à accompagner les familles aussi loin que possible. Il s'agit souvent de renforcer une image positive des membres de la famille, en leur montrant qu'ils sont dignes de confiance et capables de trouver des solutions pour réaliser leur projet de vie. Protéger, c'est aussi savoir évaluer la distance émotionnelle et physique nécessaire à l'enfant pour maintenir des liens sains avec sa famille. Comme le dit Ausloos (2020) : « Un système ne peut se poser que des problèmes qu'il est capable de résoudre ». Il s'agit donc d'activer un processus, sans chercher à tout prix des solutions immédiates. Le travail ne donne pas toujours les résultats escomptés dans les délais attendus, mais il est essentiel d'accepter que le temps est un facteur clé pour produire des effets, tout en continuant à remplir notre mission au quotidien.

AUSLOOS, G. (2020). La compétence des familles : temps, chaos et processus (2ème édition). Éditions érès.

DUGRAVIER, R., & BARBEY-MINTZ, A. (2015). Origines et concepts de la théorie de l'attachement. *Enfances & Psy*, 2015/2 N° 66. pp. 14-22. <https://doi.org/10.3917/ep.066.0014>.

GOLDBETER-MERINFELD, É. (2005). Théorie de l'attachement et approche systémique. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2005/2 no 35. pp. 13-28. <https://doi.org/10.3917/ctf.035.0013>

Qendresa Blaku-Latifi, responsable du secteur

## Secteur scolaire

### Les défis de la scolarisation d'élèves à besoins particuliers présentant des comportements violents

Parmi les nombreux défis de l'école, il en est un qui fait régulièrement parler de lui, la scolarisation des élèves présentant des comportements violents. Comportement défi présent dans toutes les écoles, à l'image de la société dans laquelle nous vivons, cette forme de réponse comportementale est peut-être plus particulièrement présente au sein d'un établissement comme le nôtre, en raison du profil du public accueilli. Les défis en lien avec ces comportements sont multiples. Ils sont un défi pour le jeune lui-même qui, très souvent, est victime de son propre comportement. C'est par ailleurs un défi pour les élèves de la classe, pour qui, le sentiment de sécurité doit demeurer. Le défi vaut aussi pour l'enseignant, qui se doit d'inclure ces profils d'élèves tout en assurant l'enseignement au regard des besoins respectifs de tout un chacun. Enfin, c'est un défi de société puisqu'il s'agit de réussir à intégrer ces jeunes au sein de la société et faire en sorte qu'ils soient pleinement acteurs de leur vie future. Appréhender ces comportements nécessite une approche stratégique, proactive et intégrée.

Concernant la dimension proactive, il s'agit avant tout de créer un environnement positif et inclusif

- en établissant un climat de classe positif où les élèves se sentent en sécurité, respectés et valorisés. Les règles doivent être claires et les attentes comportementales doivent être cohérentes.
- en développant des relations enseignants-élèves solides, basées sur la confiance et le respect mutuel. Les élèves qui se sentent en confiance avec leurs enseignants seraient, en effet, moins susceptibles de développer des comportements problématiques.

En second lieu, il s'agit d'enseigner les compétences sociales et émotionnelles

- en mettant en œuvre des programmes pour enseigner aux élèves des compétences sociales et émotionnelles telles que la gestion de la colère, la résolution de conflits, et la communication efficace.
- en organisant des activités de groupe permettant de favoriser la collaboration, l'empathie, et le respect des différences.

En dernier lieu, il s'agit de prévenir les situations de conflit

- en identifiant et en anticipant les situations pouvant déclencher des comportements violents, en mettant en place des stratégies pour éviter ou minimiser ces déclencheurs.
- en organisant l'espace de la classe de manière à minimiser les opportunités de conflits et à permettre une supervision efficace des élèves.

Cette violence, il convient donc avant tout de la prévenir, sinon de la stopper, voire de la canaliser. Pour ce faire, il convient de la comprendre. Comprendre n'est pas légitimer, comprendre

permet d'outiller par la suite l'enfant auteur de telles violences afin qu'il se canalise, en l'aidant a posteriori à comprendre les mécanismes en jeu dans son comportement. Comprendre revient à analyser le contexte dans lequel se déploie le comportement violent, à mettre en évidence la ou les fonctions de ces comportements, à rechercher d'éventuels facteurs de l'environnement susceptibles d'influencer leur apparition, leur maintien ou encore leur renforcement. Ceci suppose donc aussi une posture réflexive, une réflexion méta sur nos pratiques. Selon les profils, l'éradication visée peut s'inscrire dans un processus, qui devra peut-être passer par une phase de diminution des comportements défaits, avant de viser une éradication totale, ce qui est en soi une marche vers la réussite des objectifs fixés. Tout en étant intransigeant sur les comportements de mise en danger, il se pourrait donc qu'il faille s'armer de patience avant d'obtenir le plein effet escompté des mesures entreprises!

Les finalités de l'école pour les élèves présentant des comportements violents se concentrent sur la sécurité, l'inclusion, le développement personnel, la collaboration avec les éducateurs, les familles et les autres partenaires, ainsi que la promotion d'une éthique éducative respectueuse. En mettant en œuvre des stratégies adaptées et en travaillant en partenariat avec les familles et les professionnels spécialisés, l'école peut aider ces élèves à développer des comportements prosociaux, à progresser académiquement, et à s'intégrer pleinement dans la communauté scolaire pour, in fine, s'intégrer dans la société toute entière.

#### **Événements marquant l'année scolaire 2023-2024**

##### **La mise en application du « Projet Pédagogique Individualisé » (PPI)**

Si cette pratique était déjà effective au sein de l'équipe pédagogique, elle devient uniformisée, systématique, et donne lieu désormais à un document faisant partie intégrante du dossier de l'enfant. Ce document décrit de manière détaillée les mesures et les stratégies mises en place pour soutenir chaque élève. Il inclut une analyse de leurs besoins éducatifs particuliers, basée sur des évaluations diagnostiques, des observations. Il comprend par ailleurs une série d'objectifs personnalisés, des objectifs clairs et spécifiques en termes de compétences académiques, comportementales, et sociales que l'élève doit atteindre. Ces objectifs sont formulés en fonction des capacités et des besoins de l'élève. Enfin, il comprend également les mesures et interventions spécifiques qui seront mises en place pour aider l'élève à atteindre les objectifs fixés. Cela peut inclure des adaptations pédagogiques, des ressources supplémentaires et des stratégies de gestion du comportement. Toute l'équipe pédagogique est impliquée dans ce projet, de même que l'enfant et les parents qui en sont au cœur.

##### **Le camp de ski**

En mars dernier, une nouvelle édition du camp de ski fut organisée, grâce à la collaboration intersecteur (éducatif et scolaire), durant une semaine, à Leysin. Les élèves sont revenus avec des souvenirs plein la tête, des moments très certainement gravés à jamais dans la mémoire de nos jeunes participants.

##### **La Semaine de la lecture**

A l'occasion de la Semaine de la lecture, les lieux communs du collège principal ont fait l'objet d'un relooking, avec des coins lecture chaleureux, conviviaux, disséminés un peu partout. Ce fut l'occa-

sion pour nous d'assister à de chouettes moments de lecture entre élèves, ainsi qu'entre élèves et enseignants.

##### **La Semaine des médias**

Lors de la Semaine des médias, parmi la pléthore d'activités mises en place à cette occasion, un journal s'est créé, la Gazette du CEPC, sous la supervision de la logopédiste de l'institution. Une poignée de journalistes en herbe sont allés interviewer le Directeur ainsi que d'autres membres du personnel qui ont sympathiquement accepté de se prêter au jeu des questions-réponses, le temps d'une interview. Ce fut là une belle occasion pour ces jeunes de parfaire leur production écrite, orale, tout en étant mis dans une posture valorisante, augmentant leur estime de soi.

##### **Collaboration verte**

L'école du CEPC est honorée de poursuivre cette année encore la collaboration avec l'organisation Kiwanis ainsi qu'avec le Parc Chasseral en vue de préserver et d'enrichir la précieuse faune et flore qui entoure notre site.

##### **Journée des enseignants**

Cette année, le personnel enseignant du CEPC a participé à la 21ème édition de la Journée des enseignants, organisée par l'association Formation Berne. Ce fut l'occasion de développer, sinon de faire naître le sentiment d'appartenance de nos enseignants avec d'autres professionnels exerçant le même métier, favorisant les échanges de pratiques et le dialogue entre professionnels.

##### **Controlling du département de l'Instruction publique et de la culture (INC)**

Enfin, l'école du CEPC a été soumise pour la première fois à un controlling de la part des autorités de l'Instruction publique. Une surveillance nécessaire pour garantir la qualité de l'enseignement et ainsi permettre une égalité des chances envers tous les écoliers de Suisse à travers une harmonisation des pratiques. Le prochain controlling aura lieu d'ici 2 ans. Dans l'intervalle, un projet d'établissement propre à l'école du CEPC verra prochainement le jour.

Après une année aussi riche en activités que pleine en émotions, où les jours s'enchaînent sans pour autant se ressembler, je tiens à remercier toute l'équipe pédagogique qui œuvre, au quotidien, à relever de tous ces éminents défis qui se présentent à nous, avec rigueur, persévérance et professionnalisme !

Je ne terminerai pas mon propos sans remercier l'équipe éducative ainsi que la thérapeute des familles sans qui, notre mission d'enseignement ne pourrait porter véritablement ses fruits !

Israah Mahmood, responsable du secteur



## Secteur administration/intendance

### Secteur intendance :

#### Cuisine :

- L'équipe cuisine est composée d'un chef de cuisine, d'un cuisinier et d'un-e apprenti-e cuisinier-ère
- Pas de changement significatif au sein de l'équipe cuisine à signaler

#### Nettoyage / Lingerie :

- L'équipe de nettoyage / lingerie est composée d'une coordinatrice et de trois gestionnaires en intendance.
- Toute l'équipe est polyvalente et travaille tant en lingerie qu'aux nettoyages et autres tâches attribuées à l'intendance.
- Bienvenue à Nathalie qui occupe le poste de gestionnaire en intendance à 80% depuis le 01.10.2023
- Un grand merci à Jeannine qui a assuré le remplacement entre le départ de Marianne et l'arrivée de Nathalie

#### Services techniques :

- Notre concierge, Damien, nous a quitté fin avril 2024 pour de nouvelles aventures professionnelles.
- Le poste étant resté vacant pendant plusieurs mois, c'est Jacques, notre concierge retraité, qui a repris du service pour assurer la transition jusqu'à l'arrivée de Raphaël en début d'année 2024. Nous le remercions vivement pour son engagement.
- Le concierge est en charge des interventions dans différents domaines du bâtiment (menuiserie, électricité, sanitaire,...) mais également de l'entretien des alentours ainsi que de la sécurité. Il est ponctuellement secondé par des civilistes.

Un grand merci à toute l'équipe intendance pour son remarquable travail qui contribue à la bonne marche de l'institution au quotidien.

### Secteur administration :

#### Secrétariat :

- Suite à quelques problèmes de santé d'une collaboratrice, il a été nécessaire de réorganiser le secrétariat pendant quelques mois.

- A cette fin, Léa, ancienne apprentie, a été engagée comme employée de commerce d'abord à 50% en août puis à 70% dès décembre.
- Cléonice, quant à elle, a diminué son temps de travail à 20% afin de pouvoir s'engager auprès d'un autre employeur.
- Début août, nous avons accueilli Juliette, en tant qu'apprentie employée de commerce. Juliette étant déjà au bénéfice d'un CFC d'assistante en information documentaire, elle ne fera que 2 années d'apprentissage.

## Comptes :

Le rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels arrêté au 31.12.2023, a été établi le 23.04.2024 par la Fiduciare Arista Bienne.

Après l'année 2022 qui a marqué la transition dans le fonctionnement et financement du CEPC, l'année 2023 s'est révélée encore pleine de défis tant au niveau administratif que financier. En effet, gérer des budgets découlant de deux organismes au fonctionnement bien différents (L'office des mineurs du canton de Berne, pour la partie hébergement/accueil et la direction de l'instruction publique pour la partie scolaire) n'est pas une simple affaire.

Les contributions publiques reçues s'élèvent à Fr. 7'837'289.76, et sont réparties ainsi :

Contributions de l'office des mineurs :	Fr. 4'334'106	55%
Contribution Office féd. Justice (hébergement) :	Fr. 702'372	9%
Contributions instruction publique :	Fr. 2'871'741	36%

Nous constatons un résultat bénéficiaire de Fr. 1'064'926 avant l'attribution aux divers fonds. Fr. 1'063'059 ont donc été viré dans les différents fonds liés et Fr. 1'866.-, le bénéfice restant, a été attribué à la réserve de bénéfice.


Le Département de l'instruction public a effectué son controlling financier pour l'année 2022 en novembre 2023, et suite à celui-ci, nous avons dû rétrocéder des contributions de Fr. 833'466 perçues en trop.

Fort de cette expérience, pour l'année 2023, nous avons donc créé une provision de Fr.732'240.

Au niveau des charges, celles-ci se sont élevées à Fr.6'775'897.85, soit 4% de plus que l'année précédente. Cela s'explique, en partie, par une mise en conformité et reclassification salariale des enseignants.

Nous remercions également tous nos généreux donateurs et sponsors qui contribuent à l'acquisition de matériel, aux loisirs et également aux lots pour notre tombola de la Fête annuelle ainsi que pour les fêtes de Noël.

Céline Boesiger-Gilliéron, responsable du secteur



FIDUCIAIRE SA  
 TREUHAND AG

### RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

de l'exercice 2023

**Centre éducatif et pédagogique Courtelary**

à l'attention de l'assemblée générale de l'Association des Œuvres  
d'Utilité Publique du district de Courtelary AOUP, Courtelary


En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau sur la variation du capital, annexe et rapport de performance) du Centre éducatif et pédagogique Courtelary pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité du Centre éducatif et pédagogique Courtelary alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Bienne, le 23 avril 2024



ARISTA FIDUCIAIRE SA  
 Gabriel Genesi  
 Expert réviseur agréé  
 (Réviseur responsable)

Annexes :

Comptes annuels se composant :

- bilan
- compte de résultat
- tableau de financement
- tableau sur la variation du capital
- annexe
- rapport de performance

ARISTA FIDUCIAIRE SA | Rue Général-Dufour 4 | 2502 Biel/Bienne  
 Membre FIDUCIAIRE SUISSE

## Centre éducatif et pédagogique, Courtelary

## Compte de résultat

Pour la période du 1.1. au 31.12.	Réf.	2023	2022
		CHF	CHF
<b>Produit net des livraisons et des prestations</b>	2.16	<b>7'130'957.76</b>	<b>7'648'833.19</b>
Contributions DFJP		702'372.00	665'512.00
Dons		3'960.00	19'419.00
<b>Total des produits</b>		<b>7'837'289.76</b>	<b>8'333'764.19</b>
Charges de personnel	2.17	-5'637'275.28	-5'361'510.79
Matériel médical d'exploitation		-3'509.45	-4'160.25
Produits alimentaires et boissons	2.18	-147'589.20	-127'075.21
Ménage		-26'541.71	-33'681.20
Entretien/réparation immob. corporelles immeubles/meubles		-160'214.76	-145'777.58
Energie et eau		-129'993.44	-114'430.20
Ecole, formation et loisirs		-111'870.12	-104'369.12
Bureau et administration		-100'585.30	-93'757.93
Autres charges d'exploitation		-282'245.00	-298'795.70
<i>Total des autres charges d'exploitation</i>		<i>-962'548.98</i>	<i>-922'047.19</i>
Amortissements	2.19	-149'082.43	-192'383.91
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1'088'383.07</b>	<b>1'857'822.30</b>
Charges et produits financiers	2.20	-25'322.71	-27'347.04
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	6	1'865.65	431.60
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>		<b>1'064'926.01</b>	<b>1'830'906.86</b>
Variation du capital des fonds		-1'063'059.90	-1'796'692.65
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>1'866.11</b>	<b>34'214.21</b>

## Centre éducatif et pédagogique, Courtelary

## Bilan

Aux 31 décembre ...	Réf.	2023	2022
		CHF	CHF
<b>Actif</b>			
Trésorerie		4'168'531.90	2'165'889.20
Créances résultant de la vente de biens / prestations de services	2.10	865'820.15	726'331.21
Autres créances à court terme	2.11	6'657.37	210.20
Stocks et prestations de services non facturées		3'158.40	4'435.40
Comptes de régularisation actifs	2.12	208'571.70	569'556.30
<b>Actif circulant</b>		<b>5'252'739.52</b>	<b>3'466'422.31</b>
Immobilisations corporelles	2.13	1'642'396.81	1'775'711.59
<b>Actif immobilisé</b>		<b>1'642'396.81</b>	<b>1'775'711.59</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>6'895'136.33</b>	<b>5'242'133.90</b>
<b>Passif</b>			
Dettes résultant de l'achat de biens / prestations de services		72'365.33	94'018.86
Dettes à court terme portant intérêt		107'480.00	107'480.00
Comptes de régularisation passifs	2.14	1'663'413.99	112'737.74
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>1'843'259.32</b>	<b>314'236.60</b>
Dettes financières à long terme portant intérêt		1'536'091.00	1'643'571.00
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>1'536'091.00</b>	<b>1'643'571.00</b>
<b>Capital des fonds</b>		<b>2'349'585.65</b>	<b>2'119'992.05</b>
<b>Capital de l'association</b>		<b>1'166'200.36</b>	<b>1'164'334.25</b>
<b>Total du passif</b>		<b>6'895'136.33</b>	<b>5'242'133.90</b>



Centre éducatif et pédagogique Courtelary

Crêt du Sapelot  
2608 Courtelary  
Tél.: 032 945 10 20  
Fax: 032 945 10 25  
info@cep-courtelary.ch  
www.cep-courtelary.ch